

Pôle métier Référentiels - Ortho 35

Réunion du 25 mars 2014

Région Bretagne Rennes

Ordre du jour

- Point sur les conventions
- Point sur les tests techniques 3D
- Convention de contrôle DDRIP 35
- CCTP
- Grille analyse des offres
- Planning / actions

Présents	Excusés	Membres / invités	Service / Fonction
X		Manuel Gautier	e-mégalis
X		Stéphane Mével-Viannay	Département d'Ille-et-Vilaine
X		Lydie Vinsonneau	Région Bretagne
X		Frédéric Chauvin	Rennes Métropole
	X	Christelle Gibon	Rennes Métropole
X		Thierry Blouin	IGN
X		Pascal Le Bec	DRFIP 35
X		Sébastien Froc	DRFIP 35

Points sur les conventions de partenariat

Deux conventions seront signées :
 - Convention Rennes Métropole - IGN pour la mise à disposition par RM de certaines données 3D à l'IGN ;
 - Convention IGN - Mégalis pour le partenariat classique : Mégalis représente alors notamment Rennes Métropole.

Le service juridique de Rennes Métropole a validé le principe des 2 conventions IGN - Mégalis et RM-IGN, basé sur le droit au titre de la notion « stipulation pour autrui ».

NB : Il faut remplacer la mention « e-mégalis » par « Mégalis Bretagne ».

Points sur les tests techniques 3D

Des tests techniques ont démarré sur l'intégration des données 3D de RM par l'IGN. C. Gibon a mis à disposition les données 3D de RM à l'IGN. Le premier retour d'Eric Cajoly (IGN) indique des questionnements naturels sur la façon dont les données sont constituées. Une réunion technique « de visu » et/ou en visio-conférence est envisagée entre les équipes de l'IGN et Rennes Métropole entre le 31 mars et la 4 avril. L'enjeu côté IGN est de constituer un modèle de données national.

La DRFIP demande si les données 3D RM seront sur l'OpenData => pour le moment, pas les moyens techniques de les proposer - pourrait être envisagé de mettre en ligne les volumes de bâtiment (sans toit).

Convention de contrôle DDFIP 35

L'IGN et la DRFIP35 souhaitent travailler ensemble sur les points de calage hors Rennes Métropole. IGN va appeler la DRFIP35. L'objectif est d'éviter que l'IGN ait à se déplacer sur le terrain pour lever les points.

Un financement par Mégalis de la location d'une antenne GPS (2000€TTC pour 2 semaines) est possible.

Le contrôle sera effectué sur environ 200 points sur le département (hors Rennes Métropole, contrôle sur RM effectué par RM). La convention DDFIP35 - Mégalis reste d'actualité.

CCTP

Parcours en réunion du CCTP amendé version 9.
Création d'une version v9.5

Le principe des dalles pleines n'est pas acté définitivement sur RM.

Idem pour la bande centrale de Rennes volée avec un angle solaire d'au moins 40°.

=> Pour ces 2 points, T Blouin n'a pas eu la confirmation avant la réunion mais bon espoir que la demande aboutisse. Si OK, une mise à jour des zonages doit être réalisée (cartes d'emprise indiquées dans le CCTP).

Question RM : 2 PVA sont prévues (1 à 10cm et 1 à 20cm). N'est-il pas intéressant pour IGN de voler sur l'ouest de RM en axes rapprochés (10cm) et de traiter la partie est à part (20cm) ? T. Blouin va poser la question mais il faut bien prendre en compte tous les aspects, y compris la reprise aisée des clichés par le prestataire (l'IGN ne vole pas de la même façon pour du 10 et du 20cm).

Litto3D : manque les données en zones submersives de la Vilaine sur GéoBretagne. *Après contact auprès de Gwen Glaziou (LV), les données brutes sont disponibles sur tout le département.*

→ PSE spécifiques Rennes Métropole
Différence entre PSE obligatoire et facultative ? La PSE facultative ne rentre pas en compte dans l'analyse des offres.

Pôle métier Référentiels - Ortho 35

Principe des PSE emboîtées pour ne pas payer deux fois la même chose. PSE obligatoires (MNT 50cm et objets 3D sur Ville de Rennes) et facultatives (MNT VdR 30cm et objets 3D sur RM).

Proposition de passer la PSE1 (MNT de précision altimétrique de 80cm) en offre de base. Cela sera plus lisible pour les prestataires. Donc article 9 intégré en offre de base. Demande au prestataire de réfléchir à la façon de créer ce MNT (MàJ et amélioration du MNT de 2011, saisie nouvelle...)

Classe de précision : RM dit différent de emq et demande une classe de précision de 18cm pour une emq de 20cm.

Dalle unique ECW sur Rennes Métropole à supprimer (trop lourd).

IRC : livraison d'une IR de résolution de 20 cm ou 50 cm à confirmer par l'IGN.

Intégrer MNE dans une PSE 1 (à la place du MNT). Cf. formulation du CCTP Morbihan.

Demander un avis du service topographique de RM pour la spécification des lignes de ruptures de pente et la cohérence avec le pas du MNT et la classe de précision altimétrique.

Classe de précision 45cm pour la PSE n°2.

Décomposition des prix : voir avec Manuel si c'est possible de bien distinguer ce qui est réutilisé (ne pas payer 2 fois les prestations).

Web mercator ? Ne faut-il pas prévoir cette projection ? LV a vu ce qui est préconisé pour diffusion GéoBretagne : c'est le 2154 (Lambert 93) qui est important.

Remarque de forme pour PSE 4 et 5 : dire juste ce qui change avec PSE n°2 et n°3

S. Mével-Viannay voit pour mise à jour des ouvrages d'art (contacte la DIRO).

Grille analyse des offres

Demander au prestataire :

- la méthodologie pour la réalisation du MNT (refait à zéro ou mis à jour et pourquoi ?) et PSE ?
- la méthodologie pour fabrication du 10 et 20cm sur la partie Rennes Métropole (10cm par dégradation du 20cm ? Double saisie ? Expliquer la méthode retenue. Idem pour MNT : le dégrade-t-on ?

S. Mével-Viannay travaille sur une première version de la grille d'analyse des offres.

M. Gautier travaille sur les pièces administratives.

Planning provisoire

- Fin avril : bouclage du DCE
- 5 mai : publication du marché
- Début juin : date de remise des offres
- 26 juin : réunion d'analyse des offres
- Début juillet : notification du marché

Actions

- CCTP à compléter par RM et CG35
 - RM ouvre l'accès à l'espace documentaire pour l'IGN et la DDRFiP35
 - RM et S. Mével-Viannay mettent à jour leurs couches d'ouvrages d'art (contacte la DIRO pour les ouvrages Etat)
 - RM et S. Mével-Viannay mettent à jour l'emprise de RM (dalle pleine) quand réponse IGN
 - S. Mével-Viannay retravaille la grille d'analyse des offres et la pondération (accentuer sur les différentes méthodologies mises en

place par le prestataire : lignes de ruptures de pente, mise à jour du MNT, radiométrie, etc.)

- RM et IGN travaillent sur la proposition de convention fournie par l'IGN
- L'IGN contacte la DDRFiP35 pour discuter de son rôle dans le cadre des contrôles
- S. Froc apporte des éléments d'explication sur les classes de précision et EMQ
- P. Le Bec : reprend la version initiale de convention et propose ajout (phase de points de calage, zones à fort devers etc.).
- T. Blouin voit la possibilité de porter une vigilance particulière pour le vol au-dessus de Rennes par rapport à la contrainte solaire.
- T. Blouin se renseigne sur la nécessité d'une fourniture de l'ortho IRC de 20 ou 50 cm.
- T. Blouin se renseigne sur la gestion des plans de vol (10 et 20 cm) sur la base de la proposition de RM

Prochaine réunion :

Jeudi 24 avril 2014 à 14h00 - dans les locaux de Mégalis Bretagne